

LA GAZETTE

De La PIERRE QUI TOURNE

Juin 2017

L'équipe municipale vous informe de l'activité de la commune à travers cette nouvelle édition de la gazette.



Les projets de 2017

Aménagement de la mairie pour mise aux normes

Les travaux d'aménagement des accès de la mairie reprendront pour la phase finale durant les vacances scolaires d'été. Les nouveaux équipements seront opérationnels pour la rentrée des classes.

En complément des accès aux personnes, des aménagements sont en cours pour les normes de sécurité « Vigipirate ». Les premiers travaux seront engagés courant 2017.

Voirie :

Suite aux inondations de 2016, les fossés communs du centre du village ont été curés en préventif. Nous rappelons qu'il appartient aux riverains d'entretenir les abords de propriétés y compris les fossés limitrophes.

Pour le solde des travaux de voirie et fossés, un dossier est en cours pour l'obtention de subventions. Les travaux devraient se dérouler courant 2017.

Eolien :

Aucun engagement de la municipalité sur ce dossier, diverses offres sont proposées et des analyses de faisabilité technique sont en cours. Les relevés et l'exploitation des résultats prennent environ 1 année avant la prise de décision d'engagement. Rendez-vous en 2018 pour plus d'éléments.

Luminaire :

Le solde de remplacement des luminaires est programmé pour début juin. Les nouveaux appareils seront équipés d'éclairages à LED. Nous rappelons que cette opération fait partie d'un programme subventionné à 80% par le SIED70 (Syndicat Intercommunal des Energies du Département de la Haute Saone).

Dégradations :

La salle communale « La Grande Fontaine » fait l'objet de dégradations régulières et répétées (lettres pliées, vitres cassées, volets roulants détériorés, détruits dans les abords). Un dépôt de plainte est systématiquement réalisé après le constat mais ces actes de malveillance dégradent l'image de notre village et coûtent à la commune. Nous rappelons à chacun d'apporter vigilance et respect des biens communs.

1er MAI : Cette année, lors de la collecte des objets traditionnellement rassemblés sur la place du village, de nombreux biens ont été cassés, endommagés et d'autres ont totalement disparu.

Nous rappelons la responsabilité engagée lors de ces actes. Quand tout se passe bien, c'est une grosse plaisanterie, dans le cas contraire, cela s'apparente au vol, dommages aux biens (publics et privés), passibles de sanctions administratives.

Lutte contre les bruits du voisinage : Horaires d'utilisation des tondeuses, perceuses ... et autres machines ou outils assimilés :

Les jours ouvrables

en été : de 8h30 à 12h et de 14h à 21h.

hors période estivale : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30.

Les samedis :

de 9h30 à 12h et de 15h à 19h.

Les dimanches et jours fériés : de 10 h à 12h.

Les personnes qui ne respecteront pas ces horaires seront passibles d'une amende

Assainissement :

Nous rappelons qu'il est INTERDIT de jeter des lingettes dans les toilettes.

Ces articles bloquent les pompes de la centrale d'épuration qu'il faut régulièrement réparer car les lingettes n'ont pas le temps de se dégrader avant d'arriver au traitement.

Nous vous remercions pour votre attention à ce sujet.

Concilier pour réconcilier :

Le sujet peut tous nous concerner dans notre quotidien. En cas de litige entre propriétaires, locataires, voisins ou avec un entrepreneur, il vous est possible de saisir un conciliateur de justice.

Cette démarche est simple et gratuite.

Une permanence est assurée pour les habitants des villages de la communauté de communes du pays d'Héricourt au centre communal d'action sociale, à Héricourt, 45 avenue du Général De Gaulle : 03 84 36 67 70

Activités, loisirs, informations

- Les associations vous proposent divers rendez-vous pour la période estivale, à noter sur vos agendas
 - 10-11 juin : Challenge France BMX Nord-Est (3^e manche)
 - 17 juin : Kermesse de l'école
 - 12 Août : Don du sang
 - 2 septembre : Journée des associations
 - 15 octobre : journée nêche
 - 28 octobre : Repas des pompiers
 - 4 – 5 Novembre : exposition Courts Cheveux
 - 18 novembre : Loto gastronomique des Petits Champ
- Piste de BMX :
 - Les travaux d'aménagement de la piste (virages relevés pavés) sont terminés. Elle sera homologuée prochainement par la fédération pour recevoir le challenge National les 10 et 11 Juin.

Cartes d'identité :

- Les cartes d'identité ne sont plus réalisées dans les mairies des villages depuis le mois de mars 2017. La démarche peut se faire soit par internet, soit être initialisée en mairie (ou agence postale) de CHAMPEY. Une fois le dossier complété, il faut prendre rendez-vous en mairie de Héricourt (ou autre ville) pour effectuer le relevé d'empreintes.

Congés :

- Les vacances approchent et nombre d'entre nous en profiteront pour partir quelques jours. Pensez à la surveillance entre voisins pour votre domicile et aussi à la possibilité de déclarer votre absence à la gendarmerie qui procédera alors à des rondes régulières.

Votre avis nous intéresse :

Vous avez été peu nombreux à vous exprimer sur le sujet, les principaux thèmes évoqués sont :

- Rénovation de la voirie du village :
La réfection de la rue de la mairie est la dernière étape de l'aménagement du centre du village. Le financement dépend des autres projets (salle communale, mise aux normes de la mairie) qui ont été prioritaires.
- La vitesse excessive dans le village :
Des contrôles réguliers sont opérés par la gendarmerie.
La réalisation d'aménagements n'est pas envisagée à ce jour.

CHAMPEY .NET

- Retrouvez plus d'info sur www.champey70.fr/, le site internet de la commune. De nombreuses informations riches et diverses vous intéresseront (formalités administratives, astuces, actualité, histoire...)

Et laissez vos commentaires...